



République Française  
Département MAYENNE  
Commune de Parné Sur Roc

## Procès-verbal de séance Séance du 29 avril 2025

L'an 2025 et le 29 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de CARDOSO David, Maire

**Présents** : M. CARDOSO David, Maire, Mmes : COUSIN Linda, DENIS Sonia, LEMMONIER Marie, LETORT Karine, LETURGEON Karine, LOQUER Sonia, SEITE Bettina, MM GUEDON Jean-Luc, HOUDAYER Paul, LEMOINE Eric, PARMENTIER Marc, ROUSSILLON Sébastien

**Excusés ayant donné procuration** : M. Christophe BRUNEAU à Mme Karine LETORT, M. Rémy LENORMAND à M. Jean-Luc GUEDON

### Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

**Date de la convocation** : 25/04/2025

**Date d'affichage** : 25/04/2025

**A été nommé(e) secrétaire** : Mr Jean-Luc GUEDON

### Objet(s) des délibérations

- ❖ **2025 021** : Mise en place d'un Relais Petite Enfance
- ❖ **2025 022** : Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre des aménagements urbains des Petites Cités de Caractère - Accès PMR église de Parné sur Roc
- ❖ **2025 023** : Demande d'avis dans le cadre de la révision du classement sonore du réseau routier
- ❖ **2025 024** : Tarifs périscolaires 2025-2026

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée délibérante d'ajouter une délibération à l'ordre du jour à savoir :

- ❖ Vente des terrains de la Bellangerie – assujettissement à la TVA – Budget principal

L'ensemble du conseil municipal accepte cet ajout à l'ordre du jour.

### **Approbation du Procès-Verbal du 25 mars 2025 :**

Ni retour ni commentaire, approbation du Procès-verbal à l'unanimité des élus présents.

### **Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal :**

Pas de commentaire ou d'observation de la part des élus présent.

### **2025-021– Mise en place d'un Relais Petite Enfance Intercommunal**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que seulement sept communes de Laval agglomération ne sont actuellement pas dotées d'un Relais Petite Enfance sur leurs territoires, dont Parné sur Roc.

Pour rappel, le Relais Petite Enfance est un lieu d'écoute, d'information et d'échange en direction des parents et futurs parents ainsi que des professionnels de la petite enfance.

Actuellement, les communes d'Ahuillé, de Montigné le Brillant et de Nuillé sur Vicoïn ont mis en place un service de relais Petite Enfance intercommunal gratuit et souhaitent que les communes de Parné sur Roc et Forcé intègrent ce service. En effet, cela permettrait de recruter un animateur en temps plein au regard du territoire.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'intégrer ce RPE et de valider la convention de délégation à la commune de Nuillé sur Vicoïn qui se chargera de l'organisation financière et administrative du service. Il propose également de valider le budget qui sera alloué pour le fonctionnement du service au prorata du temps alloué à la commune de Parné sur Roc soit 5.25/35<sup>ème</sup> de la rémunération de l'animateur.

**Le Conseil Municipal, ainsi informé et après en avoir délibéré DECIDE :**

- d'approuver l'intégration de la commune de Parné Sur Roc au Relais Petite Enfance intercommunal avec les communes d'Ahuillé, de Montigné le Brillant et de Nuillé sur Vicoïn et de Forcé,
- d'autoriser Monsieur le maire à signer la convention de délégation Relais petite Enfance jointe à la présente délibération,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier,

Pour : 12 contre : 0 abstentions : 3

**2025-022 – Demande de subvention auprès de la région au titre des aménagements urbains des Petites cités de Caractère – Accès PMR église**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les communes homologuées « Petites cités de caractère » reconnues sites patrimoniaux remarquables, protégées sous le régime d'un Plan de Valorisation de l'architecture et du patrimoine, peuvent prétendre à une subvention dans le cadre de leur aménagement urbain.

Le montant de la subvention s'élève à 30% du montant des travaux HT dont le montant minimum subventionnable est de 10 000€ HT.

Aussi, la commune de Parné sur Roc souhaite mettre en place un accès PMR afin d'accéder à l'église et ainsi améliorer les conditions d'accessibilité à ce bâtiment inscrit. De plus, ce cheminement sera prolongé à l'intérieur de l'église afin que les fauteuils puissent s'installer sur des places réservées près de l'autel.

Le cheminement protégé sera réalisé avec les pavés sciés jointoyés à fleur et une bordure chasse roue en granit délimitera la zone par rapport à la chaussée. Un garde-corps en fer forgé côté Est sera installé, sur le modèle de ceux de la place de la mairie.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	HT	TTC
Maçonnerie Pierre de taille/ Maison GREVET	18 733.69 €	22 480.43 €
Menuiserie - Menuiserie Colas	11 003.70 €	13 204.44 €
<b>Total TTC</b>	<b>29 737.39 €</b>	<b>35 684.87 €</b>
<b>Recettes</b>		
Conseil Régional 30%	8 921.22 €	
<b>Total</b>	<b>8 921.22 €</b>	
<b>Reste à charge de la Commune</b>	<b>26 763.65 €</b>	

La prise en compte du dossier se fera sous réserve de l'accord de la déclaration de travaux, ainsi que de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France et de l'architecte conseil des Petites cités de caractère.

**Le Conseil Municipal, ainsi informé et après en avoir délibéré DECIDE :**

- d'approuver le projet et le plan de financement présentés ci-dessus
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région, au titre des aménagements urbains des Petites cités de caractère pour un montant de 8921.22€
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

Pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

### 2025-023 – Demande d'avis dans le cadre de la révision du classement sonore du réseau routier

Monsieur le maire explique que le classement sonore du réseau routier du département de la Mayenne doit être actualisé car il est en vigueur depuis 2009.

Dans ce cadre, Madame la Préfète sollicite les conseils municipaux impactés par cette révision à émettre un avis.

Cette révision permettra aux constructeurs de prendre en compte des niveaux sonores pour la détermination de l'isolation acoustique des bâtiments à construire inclus dans les secteurs affectés par le bruit définis ainsi :

Catégorie de classement de l'infrastructure	Niveau sonore au point de référence LAeq(6h-22h) en dB(A)	Niveau sonore au point de référence LAeq(22h-6h) en dB(A)	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
1	L > 81	L > 76	d = 300 m
2	76 < L ≤ 81	71 < L ≤ 76	d = 250 m
3	70 < L ≤ 76	65 < L ≤ 71	d = 100 m
4	65 < L ≤ 70	60 < L ≤ 65	d = 30 m
5	60 < L ≤ 65	55 < L ≤ 60	d = 10 m

Le maire précise que l'arrêté qui sera pris par la Préfecture de la Mayenne sera annexé au plan local d'urbanisme en vigueur sur chaque commune.

Pour ce qui concerne la commune de Parné sur Roc, voici le classement proposé :

ID tronçon	Nom tronçon	Gestionnaire	INSEE commune	Nom commune	Débutant	Finissant	TMJA	%PL	Vitesse VL	Catégorie classement	Largeur bande affectée par le bruit
50249689	RD21	CDS3	53175	Parné-sur-Roc	Limite communale Force	Limite communale Arquenay	7430	0	90	3	100
50249674	RD21	CDS3	53175	Parné-sur-Roc	Panneau sortie Forcé	Limite communale Parné sur R.	7430	0	90	3	100

**Le Conseil Municipal, ainsi informé et après en avoir délibéré DECIDE d'émettre un avis favorable sur cette révision**

Pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

## 2025-024 – Modification des tarifs périscolaires - septembre 2025

- Vu la délibération 2024 030 portant modification des tarifs périscolaires ;

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les tarifs de septembre 2024 à septembre 2025, ainsi qu'une projection des tarifs envisagés pour septembre 2025-2026, concernant les services périscolaires (*accueil périscolaire, restauration scolaire*).

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs pour la période septembre 2025-2026 d'environ 2% pour le restaurant scolaire et d'environ 2 % pour l'accueil périscolaire, selon le tableau des tarifs annexé à la présente délibération.

Monsieur le Maire propose également de geler la tranche A.

**Le Conseil Municipal, ainsi informé et après en avoir délibéré DECIDE :**

- D'approuver une augmentation d'environ 2 % pour le restaurant scolaire et d'environ 2% pour l'accueil périscolaire, selon le tableau des tarifs annexé à la présente délibération à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.
- De geler la tranche A.
- D'annexer les tarifs septembre 2025-2026 approuvés à la présente délibération.

TARIFS à compter du 1er septembre 2025											
	Quotients familiaux CAF										Adultes
	< ou = 600 €		> 600 € et < ou = 900 €		> 900 € et < ou = 1 200 €		> 1 200 € et < ou = 1 500 €		> 1 500 €		
	TARIF A		TARIF B		TARIF C		TARIF D		TARIF E		
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	
<b>Lundi, mardi, jeudi et vendredi</b>											
Repas	3.10 €	3.72 €	3.99 €	4.78 €	4.20 €	5.03 €	4.41 €	5.28 €	4.63 €	5.55 €	6.57 €
Accueil matin	1.78 €	2.13 €	2.16 €	2.59 €	2.27 €	2.73 €	2.39 €	2.86 €	2.51 €	3.01 €	
Accueil soir 16h35 à 17h00	0.37 €	0.45 €	0.45 €	0.55 €	0.48 €	0.58 €	0.50 €	0.61 €	0.53 €	0.64 €	
Accueil soir 16h35 à 18h00	1.78 €	2.13 €	2.16 €	2.59 €	2.27 €	2.73 €	2.39 €	2.86 €	2.51 €	3.01 €	
Accueil soir 16h35 à 18h45	2.00 €	2.40 €	2.43 €	2.92 €	2.56 €	3.07 €	2.69 €	3.22 €	2.82 €	3.38 €	
Accueil matin et soir 17h00	2.15 €	2.59 €	2.61 €	3.14 €	2.75 €	3.31 €	2.89 €	3.47 €	3.03 €	3.65 €	
Accueil matin et soir 18h00	3.09 €	3.71 €	3.75 €	4.50 €	3.94 €	4.74 €	4.14 €	4.98 €	4.35 €	5.23 €	
Accueil matin et soir 18h45	3.27 €	3.94 €	3.97 €	4.78 €	4.18 €	5.03 €	4.39 €	5.29 €	4.61 €	5.55 €	

Pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

## 2025-025 - Vente des terrains de la Bellangerie – assujettissement à la TVA – Budget principal

La commune a décidé d'aménager le site de la Bellangerie dans le cadre d'un programme de logements senior et de vendre les parcelles à Mayenne Habitat.

Selon la législation fiscale, et notamment les articles 256 et 256 A du code général des impôts, la cession de terrains aménagés est assujettie à la TVA. Il est en effet considéré qu'en réalisant des travaux dans l'objectif de vendre des parcelles, la commune se place dans une démarche de valorisation économique, comme le ferait un promoteur immobilier, dépassant ainsi le cadre d'une simple gestion de son patrimoine.

**Le Conseil Municipal, ainsi informé et après en avoir délibéré DECIDE :**

- d'assujettir formellement l'opération à la TVA
- de suivre celle-ci au sein du budget principal, en affectant l'opération d'un code service de TVA afin de l'individualiser fiscalement
- de charger le Maire de toutes démarches en ce sens auprès du SIE de Laval

Pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

## Complément de Procès-verbal

### Compte rendu des commissions :

**Comité syndical SIVU Petites cités de caractère (David CARDOSO) :** Le comité syndical des Petites cités de caractère s'est réuni le 07 avril à Saint Pierre sur Erve. Plusieurs délibérations ont été prises : vote du Compte Financier Unique 2024, affectation des résultats 2024, vote du budget primitif 2025, participation des communes au SIVU, répartition des intérêts de la ligne de trésorerie.

Le comité syndical s'est interrogé sur l'avenir du SIVU car le TE53 ne subventionne plus à un taux plus avantageux les travaux d'enfouissement de réseaux comme auparavant. Un courrier va donc être rédigé à l'attention du directeur de TE53 pour organiser une rencontre et voir s'il est possible d'avoir de nouveau une participation plus élevée pour les communes du réseau Petites cités de caractère.

Ainsi, il est envisagé de revoir les statuts afin que le SIVU puisse proposer d'autres actions que l'avance de trésorerie dans le cadre des travaux d'enfouissement de réseaux.

Autres informations :

- Le vernissage des Peintres dans la cité aura lieu le 20 septembre à 10h30 à Lassay les Châteaux
- L'affiche pour la journée des Peintres dans la rue est validée : il s'agit d'une affiche commune à toutes les communes du réseau PCC53
- Pour les 50 ans des Petites cités de caractère, il est proposé de commander la rose des Petites cités de caractère. Il faudra valider la quantité avant de passer la commande (livraison pour 2026/2027)

**Comité SIVU CIPAJ (Bettina SEITE) :** Le comité syndical a eu lieu le 02 avril. A l'ordre du jour :

- Vote du CA 2024 et du budget primitif 2025
- Vote des tarifs 2025-2026 des accueils périscolaires
- Rémunération du personnel 2025-2026
- Convention de transport entre Laval agglomération pour les mercredis loisirs (transports Parné/Forcé)
- Projet ski 2026 avec d'autres communes
- Problèmes d'organisation concernant les transports qui devaient être évoqués lors d'une réunion ultérieure mais celle-ci a été déprogrammée

### Informations diverses :

**Diagnostic étude Plan vélo (Sébastien ROUSSILLON) :** Une restitution de l'étude par le bureau Imergis a eu lieu à Forcé en présence des représentants des trois communes (Entrammes, Parné, Forcé) ainsi que de Laval agglomération

et du Département. Cet état des lieux reprend beaucoup de données INSEE notamment en ce qui concerne les données domicile/travail.

Il fait état de questionnements concernant la voie Romaine à savoir s'il est possible de l'aménager dans le futur. A l'heure actuelle, voici les priorités qui sont ressorties de cette réunion :

- Priorité 1 pour le Département : Forcé-Laval et Entrammes-Laval

Mais dépendant de Laval ville : aménagement cyclable zone Thévalles, St Nicolas, entrée avenue de Tours. Etude 2027 au mieux par ville de Laval.

- Priorité 2 : Forcé-Parné et Entrammes-Parné

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 13 juin à la mairie d'Entrammes.

**Restitution diagnostic énergie (Sébastien ROUSSILLON) :** Sébastien ROUSSILLON rappelle que le Conseiller en Energie Partagé de Laval agglo, M. LANDRE, interviendra le mardi 20 mai à 18h45 pour présenter une analyse de l'existant (chaudières, chauffage) et proposer des conseils pour économiser au niveau de la consommation des bâtiments communaux. Cela s'inscrit dans le cadre du dispositif « Trajectoire 2030-2050 ».

**Journée citoyenne (Marie LEMONNIER) :** seulement 10 personnes présentes dont 8 membres du conseil municipal. Le chantier réalisé est l'aménagement du terrain de pétanque. Le choix du chantier était ambitieux. Réflexion pour trouver comment remotiver les habitants pour participer à cette journée.

**Préparation journée des Peintres dans la Cité (Jean-Luc GUEDON) :** Un atelier théâtre est programmé se produira dans les jardins de la mairie. Des producteurs seront également présents. Le thème de la journée sera le rose. Le planning avec les bénévoles est organisé.

**Retour sur les travaux de l'école (Eric LEMOINE) :** Rénovation des deux dortoirs ainsi que les toilettes en face des dortoirs ont été réalisés pendant les vacances de février. Beaucoup de laine de verre dans les classes à cause des travaux. Les luminaires dans la classe de Christine ont été remplacés. Des dégradations ont été constatées dans la classe de Nolwenn et dans les dortoirs. La facture sera calculée au prorata de l'intervention des entreprises. Les travaux restants : classes de Christine et Claire pendant les congés d'été

**Inauguration de l'école (David CARDOSO) :** Tous les conseillers seront présents exceptés Sonia LOQUER, Christophe BRUNEAU et Jean-Luc GUEDON (mariage)

**Retour sur les travaux de l'église (David CARDOSO) :** Rejointement réalisé au niveau de la flèche et préparation pour mettre l'escalier sous la tribune.

**Proposition de dates pour les futurs conseils municipaux (David CARDOSO) :**

- 20 mai (sous réserve d'un ordre du jour suffisant)
- 24 juin au lieu du 1er juillet
- 2 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 9 décembre
- 13 janvier
- 10 février
- 10 mars

**Dates à retenir :**

- 4 mai : souffle du roc
- 17 mai : Parn'ympiades
- 24 mai : Cluedo géant sur inscription auprès de Laval tourisme
- 25 mai : course de caïsses à pédales à Entrammes
- 29 mai : arrivée des Allemands dans la matinée dans le cadre du Jumelage
- 31 mai : jumelage avec les Allemands de Rosendahl – activité organisée à Forcé : marche gourmande + jeux proposés+ repas cochon grillé (inscription avant le 15/05)
- 31 mai : fête de la pêche
- 13 juin : soirée Danse Loisirs
- 14 juin : inauguration des travaux de l'école
- 14 juin : le tournoi des 4 P

- 15 juin : journée Peintres dans la cité
- 28 juin : fête de la musique à 20h dans le bourg de Parné
- 29 juin : fête de l'école

### Remarques diverses :

Marie LEMONNIER : Elle souhaite savoir s'il est possible que les personnes qui assistent aux matchs de football se garent sur le parking des Chardonnerets car les voitures sont garées au niveau du cimetière. Voir s'il est envisageable de mettre un panneau qui indiquerait le parking et un autre avec interdiction de stationner au niveau du cimetière.

### Questions diverses :

- Marie LEMONNIER : elle souhaite savoir si une annonce est déposée concernant l'épicerie. David CARDOSO explique que des annonces vont être déposées sur les sites « SOS Villages » ainsi que « SOS campagnes ». Bettina et Eric se renseignent de leur côté sur les épiceries associatives.  
Statut de la collectivité : maintenir ce qu'il existe actuellement.
- Marie LEMONNIER : demande concernant les travaux de la maison de Santé à Entrammes car leur proposition pour le remboursement de l'aide de la commune de Parné sur Roc n'est pas légale. David CARDOSO répond que pour le moment, Jérôme ALLAIRE n'a pas fait d'autres propositions.
- Marie LEMONNIER : celle-ci nous fait savoir que le chemin de L'aunay Fouassier se dégrade de plus en plus depuis la visite lors de la commission des chemins. David CARDOSO répond que cette dépense sera à inscrire lors du prochain budget.

### ÉMARGEMENTS

ELUS	FONCTION	ÉMARGEMENT
CARDOSO David	Maire	
Jean-Luc GUEDON	Secrétaire de séance	

Séance levée à : 23h42

En mairie, le 13/05/2025  
Le Maire  
David CARDOSO

